



Convention de partenariat 2023 Dépôt de billetterie Camping et O.T.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203132-20220327-DEL12-270323-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Affichage : 30/03/2023



ENTRE :

Nom de l'établissement : Office de tourisme d'Étaples
Adresse : boulevard Bigot Desceliers
CP VILLE : 62630 ETAPLES

ET :

S.A.S. BAGATELLE
RD 940
62155 MERLIMONT

REPRÉSENTANTS :

Commerciaux : Emmanuel LEFEBVRE 06 07 08 52 46 Edwige SEGRET 06 34 04 44 99

OBJET

La S.A.S. BAGATELLE confie à de la billetterie en dépôt-vente pour le Parc d'attractions Bagatelle pour la saison 2023.

CONDITIONS

Les dépôts s'effectueront du 15 mars au 1^{er} octobre 2023.

Ces billets sont valables pendant toute la saison 2023 aux heures et jours d'ouverture du Parc et ils donnent droit à l'ensemble des attractions du Parc Bagatelle et au spectacle. Ils pourront être utilisés jusqu'au 1^{er} octobre 2023 (dernier jour d'ouverture sur la saison 2023).

Pour la saison 2023, le tarif de vos billets en dépôt vente est de :

- 22.90 € pour les Adultes / Enfants
- Gratuit pour les enfants de moins de 1 mètre

Pour information, les tarifs publics, appliqués aux caisses, sont :

TARIF UNIQUE TOUTE LA SAISON :

Adulte (12 ans et +) : 28.90 € - Enfant (4 ans jusqu'à 11 ans) : 22.90 € - Enfant (-de 4 ans) : Gratuit

DISPONIBILITE DES BILLETS

Le dépôt confié est composé de :

FACTURATION

En fin de saison, l'ensemble des billets invendus devront être retournés au Parc Bagatelle à vos propres frais : Parc Bagatelle - RD 940 - 62155 MERLIMONT - au plus tard le 8 octobre 2023. Passé cette date, la totalité des billets confiés sera considérée vendue et donc facturée.

REGLEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse :

CP VILLE :

S'engage à régler, à réception de facture, les factures qui lui sont adressées par Parc Bagatelle.

Tout retard de paiement a pour conséquence la suspension de toute livraison de billets supplémentaires.

En cas de non paiement dans un délai de 30 jours qui suit la date de facturation, Parc Bagatelle se réserve le droit de refuser l'accès au Parc de toute personne munis de billets vendus par :

Nom de l'établissement :

Adresse :

CP VILLE :

Tout conflit pouvant survenir à propos du présent contrat sera du ressort des Tribunaux compétents, à la diligence de la partie ayant pris l'initiative pour l'autre. En foi de quoi, les parties ont apposé leur signature au présent contrat.

Cette convention est rédigée en deux exemplaires originaux.

MERCI DE NOUS EN RETOURNER UN EXEMPLAIRE SIGNÉ.

Fait à Merlimont, le mercredi 15 mars 2023

Pour Bagatelle
« Lu et Approuvé »

()

Pour
« Lu et Approuvé »

()

